

ÉTABLISSEMENT



Régie Eau d'Azur (06)
Crystal Palace
369 / 371 Promenade des
Anglais - CS 53135
06203 Nice Cedex 3

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie Eau d'Azur (06).
Forme juridique de l'acheteur: Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs
Activité du pouvoir adjudicateur: .

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Exploitation des systèmes d'assainissement des communes de Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gilette, Gattieres, La Gaude, Le Broc, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, et Vence.
Description: Il est confié l'exploitation des ouvrages suivants : - Les réseaux d'assainissement eaux usées en gravitaire ou en refoulement; - La partie des branchements particuliers située sous domaine public ou en servitude (y compris les siphons disconnecteurs qui seront exploités lorsqu'ils sont situés sur le domaine public) ; - Les postes de relèvement/refoulement sur les réseaux d'eaux usées et équipements associées ; - Tous les ouvrages d'assainissement rattachés aux réseaux d'eaux usées et unitaires et notamment les ouvrages singuliers cités dans le présent cahier des charges tel que les déversoirs d'orages, ...
Concernant les stations d'épuration, le périmètre d'exploitation comprend : - La station d'épuration de Vence « Malvan » (28 000 EH) ; - La station d'épuration de La Gaude « Tuilières » (5000 EH) ; - Les stations d'épuration de Bonson « Village » (500 EH) et « Le Gabre » (600 EH) ; - La station d'épuration de Gilette « Sainte Anne » (1100 EH) ; - Les points de rejets de chaque usine et les conduites associées ;
Identifiant interne: 2025-0029.
Type de Procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: -Procédure avec négociation (Article R2124-4 - Code de la commande publique);
-L'accord cadre est à prix mixtes avec une partie forfaitaire et une partie à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 150 000,00 € HT soit 600 000,00 € HT sur la durée totale de l'accord cadre. Le montant estimé de la partie à bons de commande est de 263 000,00 € HT sur la durée totale de l'accord cadre. -Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> ; -Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres ; -L'entité adjudicatrice se réserve la possibilité de négocier en une ou plusieurs phases avec les 2 meilleurs candidats issus du classement technico-financier initial. A l'issue de la phase de négociation, les candidats seront invités à remettre une offre dans laquelle ils auront la possibilité de modifier leur offre, techniquement et financièrement. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation ; -Des visites individuelles obligatoires des stations d'épuration seront organisées dans le cadre de cette consultation, sur demande des candidats. Les EPI seront obligatoires lors de la visite. Une inscription préalable est obligatoire à l'adresse marchespublics@eaudazur.com. Les demandes devront être adressées au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Un certificat de visite sera remis à chaque candidat. -Conformément aux articles R-32-3 et R2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures des entreprises se fera obligatoirement par voie dématérialisée à l'adresse suivante <http://www.marches-securises.fr>. La remise via courrier électronique ou postale est donc interdite. -Les opérateurs économiques sont informés que la consultation se déroulera en 2 phases : - 1er phase: Remise des candidatures. Les documents attendus et la date limite de remise des candidatures sont fixés au Règlement d'Appel Public à candidature (RAPC). -2eme phase : Remise des offres. Une version provisoire du Dossier de Consultation des Entreprises est disponible sur la plateforme "marchés-securisés". La version définitive du dossier de consultation sera transmise aux candidats dont la candidature aura été retenue.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90480000. 65120000.

2.1.2 Lieu d'exécution

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Base juridique : Directive 2014/25/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2025-0029.

Titre: Exploitation des systèmes d'assainissement des communes de Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gilette, Gattieres, La Gaude, Le Broc, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, et Vence.

Description: Exploitation des systèmes d'assainissement des communes de Bonson, Cagnes-sur-Mer, Carros, Gilette, Gattieres, La Gaude, Le Broc, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, et Vence.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90480000. 65120000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: L'accord-cadre est conclu pour une période de 1 an reconductible 3 fois soit une durée maximum de 4 ans.

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Capacité économique et financière.

Description : Se référer au Règlement d'Appel Public à la Candidature.

Type : Capacité technique et professionnelle.

Description : Se référer au Règlement d'Appel Public à la Candidature.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Se référer au règlement de la consultation - Phase offre.

Critère Qualité :

Description : Se référer au règlement de la consultation - Phase offre.

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : <http://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance est conditionné par la fourniture d'une garantie à première demande par le titulaire.

Date limite de réception des demandes de participation : 23/06/2025.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : sans objet.

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du contrat de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Arrangements financiers : sans objet.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie Eau d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Régie Eau d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Régie Eau d'Azur (06)

Organisation qui traite les offres : Régie Eau d'Azur (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Régie Eau d'Azur (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 80263060800064.

Adresse postale : Crystal Palace 369 / 371 Promenade des Anglais - CS 53135.

Adresse postale : Crystal Palace 369 / 371 Promenade des Anglais - CS 53135.

Ville : Nice Cedex 3.

Code postal : 06203.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: marchespublics@eaudazur.com.

Téléphone: +33 489981487.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Ville : Nice cedex.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

8.3 ORG-0005

Nom officiel : Comité consultatif interrégional de règlement amiable.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17130000700019.

Ville : MARSEILLE Cedex 6.

Code postal : 13282.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr.

Téléphone: +33 484354554.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :d6fa4281-0fac-4e0b-980d-7e26bd54726b

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive sectorielle, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 25/06/03 à 10:43.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.